

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1998 B 16064 Numéro SIREN : 420 375 610 Nom ou dénomination : CREATIS GROUPE
--

Ce dépôt a été enregistré le 11/06/2021 sous le numéro de dépôt 42824

Comptes annuels

2020

Période du 01/10/2019 au 30/09/2020

SAS CREATIS GROUPE

71 avenue Victor Hugo
75116 PARIS

Tél. 01.53.64.07.40
APE : 6920Z Siret : 42037561000011
www.creatisgroupe.com
CreatisPC@creatisgroupe.com



71 avenue Victor Hugo

75116 PARIS

Tél. 01 53 64 07 40

Courriel CreatisPC@creatisgroupe.com

Web www.creatisgroupe.com

CERTIFIE CONFORME A L'ORIGINAL

Bilan

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net au 30/09/20	Net au 30/09/19
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Concessions, brevets et droits assimilés	57 196	50 228	6 968	6 603
Autres immobilisations incorporelles	255 513	213 260	42 253	87 769
Immobilisations corporelles				
Autres immobilisations corporelles	463 659	373 356	90 303	115 909
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	7 224 210		7 224 210	7 224 210
Autres immobilisations financières	74 329	9 744	64 586	80 431
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	8 074 908	646 588	7 428 320	7 514 921
Stocks				
Créances				
Clients et comptes rattachés	142 404	4 340	138 064	355 994
Fournisseurs débiteurs	13 156		13 156	16 950
Personnel	1 068		1 068	2 900
Etat, Impôts sur les bénéfices				175 198
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	19 757		19 757	30 174
Autres créances	27 302		27 302	150 955
Divers				
Valeurs mobilières de placement	50		50	50
Disponibilités	30		30	8 249
Charges constatées d'avance	38 765		38 765	33 501
TOTAL ACTIF CIRCULANT	242 532	4 340	238 192	773 972
Charges à répartir sur plusieurs exercices	1 100		1 100	2 200
COMPTES DE REGULARISATION	1 100		1 100	2 200
TOTAL ACTIF	8 318 540	650 928	7 667 612	8 291 092

Bilan

	Net au 30/09/20	Net au 30/09/19
PASSIF		
Capital social ou individuel	3 825 900	3 825 900
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	15 584	15 584
Réserve légale	382 590	382 590
Autres réserves	464 000	237 570
Report à nouveau	917	878
Résultat de l'exercice	302 788	226 468
Provisions réglementées	39 206	39 206
TOTAL CAPITAUX PROPRES	5 030 984	4 728 196
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour charges		40 000
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		40 000
Emprunts	1 137 119	1 412 327
Découverts et concours bancaires	802 377	946 720
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	1 939 496	2 359 046
Emprunts et dettes financières diverses	47 239	47 239
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	143 217	510 382
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	295 498	258 396
Personnel	39 449	59 351
Organismes sociaux	75 625	73 244
Etat, Impôts sur les bénéfices	6 892	
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	38 912	50 825
Autres dettes fiscales et sociales	8 859	37 727
Dettes fiscales et sociales	169 737	221 147
Autres dettes	41 440	83 992
Produits constatés d'avance		42 694
TOTAL DETTES	2 636 628	3 522 896
TOTAL PASSIF	7 667 612	8 291 092

Compte de Résultat

	du 01/10/19 au 30/09/20 12 mois	du 01/09/18 au 30/09/19 13 mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS				
Production vendue	3 250 772	3 956 146	-705 374	-17,83
Autres produits	55 377	39 360	16 017	40,70
Total	3 306 149	3 995 505	-689 357	-17,25
CONSOMMATION M/SES & MAT				
Achats de m.p & aut.approv.	9 385	15 380	-5 994	-38,98
Autres achats & charges externes	2 000 806	2 423 348	-422 540	-17,44
Total	2 010 191	2 438 726	-428 534	-17,57
MARGE SUR M/SES & MAT	1 295 958	1 556 780	-260 822	-16,75
CHARGES				
Impôts, taxes et vers. assim.	68 638	135 541	-66 903	-49,36
Salaires et Traitements	616 345	816 303	-199 958	-24,50
Charges sociales	291 380	385 522	-94 142	-24,42
Amortissements et provisions	93 683	119 958	-26 274	-21,90
Autres charges	68	31 884	-31 816	-99,79
Total	1 070 114	1 489 208	-419 094	-28,14
RESULTAT D'EXPLOITATION	225 844	67 572	158 272	234,23
Produits financiers	122 641	204 911	-82 270	-40,15
Charges financières	36 271	37 386	-1 115	-2,98
Résultat financier	86 369	167 524	-81 155	-48,44
RESULTAT COURANT	312 213	235 096	77 117	32,80
Produits exceptionnels	18 183	3 090	15 093	488,46
Résultat exceptionnel	18 183	3 090	15 093	488,46
Impôts sur les bénéfices	27 609	11 718	15 891	135,61
RESULTAT DE L'EXERCICE	302 788	226 468	76 319	33,70

Comptes annuels

2020

Période du 01/10/2019 au 30/09/2020

Annexe

Annexe

Les comptes annuels ci-joints, se caractérisant par les données suivantes :

	Montants en euros
Total bilan	7 667 611,78
Chiffre d'affaires	3 250 771,72
Résultat net comptable (Bénéfice)	302 787,55

Les notes et les tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis par le Président.

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS CREATIS GROUPE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2020, dont le total est de 7 667 612 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 302 788 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2019 au 30/09/2020.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 30/09/2020 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2020 sont établis en conformité avec les dispositions du code de Commerce (articles L123-12 à L123-28), du règlement ANC N° 2016-07 du 26/12/2016 applicable aux exercices clos à compter du 31/12/2016 et des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Engagement de retraite

La convention collective de CREATIS GROUPE ne prévoit pas des indemnités de fin de carrières. Il n'a pas été signé d'accord particulier. Les engagements correspondant n'ont pas été constatés sous la forme de provision.

Les engagements relatifs aux indemnités de départ à la retraite sont évalués sur la base de l'ancienneté du salarié (cf : convention collective), d'un coefficient d'espérance de vie, d'un taux de progression de salaires, d'un taux d'actualisation et turn-over.

Les indemnités de départ à la retraite sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont effectivement supportées.

Sur l'exercice 2019-2020 aucun versement n'a été opéré auprès de la Compagnie AG2R - LA MONDIALE dans le cadre de la gestion externalisée de cette obligation.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

Méthodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

Une Convention d'intégration fiscale existe entre les sociétés suivantes :

- SAS CREATIS GROUPE (Société Mère)
- SAS CREATIS EXPERTISE ET CONSEIL
- SARL CREATIS EXPERTISE ET CONSEIL ILE DE FRANCE OUEST
- SAS CREATIS EXPERTISE ET CONSEIL ILE DE FRANCE SUD
- SAS CREATIS AUDIT
- SARL CREATIS SERVICES

Notes sur le bilan**Actif immobilisé****Tableau des immobilisations**

	Au début d'exercice	Augmentatio	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	311 632	1 077		312 709
Immobilisations incorporelles	311 632	1 077		312 709
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	221 305	2 900		224 205
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	225 945	13 510		239 455
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	447 249	16 410		463 659
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	7 224 210			7 224 210
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	90 174		15 845	74 329
Immobilisations financières	7 314 384		15 845	7 298 539
ACTIF IMMOBILISE	8 073 265	17 487	15 845	8 074 908

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	1 077	16 410		17 487
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	1 077	16 410		17 487
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions			15 845	15 845
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice			15 845	15 845

Notes sur le bilan**Immobilisations financières****Liste des filiales et participations**

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenu à + 50 %)				
SAS CREATIS EC IDFS 91160 LONGJUMEAU	1 101 100	151 112	99,99	20 052
SAS CREATIS EC - IDF OUEST 92400 COURBEVOIE	1 510 200	43 989	99,51	42 212
SARL PROTECNIC - CREATIS 89300 JOIGNY			57,24	
SAS CREATIS EXPERTISE ET CONSEIL 75116 PARIS	844 000	82 883	99,92	18 188
SAS CREATIS AUDIT 75116 Paris	351 000	71 931	99,69	32 233
SARL CREATIS SERVICES 92400 COURBEVOIE	1 000	5 775	98,00	2 632
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				
SC DIFFERENCE 75116 Paris			11,11	

Amortissements des immobilisations

Notes sur le bilan

	Au début de l'exercice	Augmentatio	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	217 261	46 227		263 488
Immobilisations incorporelles	217 261	46 227		263 488
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	132 062	21 562		153 623
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	199 279	20 454		219 733
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	331 340	42 016		373 356
ACTIF IMMOBILISE	548 601	88 243		636 844

Notes sur le bilan**Actif circulant****Etat des créances**

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 316 781 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autras	74 329		74 329
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	142 404	137 196	5 208
Autres	61 282	61 282	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	38 765	38 765	
Total	316 781	237 244	79 537
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
CLIENTS-FACT. A ETABLIR	87 398
Charges sociales - produits à recev	838
ETAT PRODUIT A RECEVOIR	12 387
Total	100 423

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 3 825 900,00 euros décomposé en 170 040 titres d'une valeur nominale de 22,50 euros.

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	39 206			39 206
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Total	39 206			39 206
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles				

Notes sur le bilan**Provisions****Tableau des provisions**

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisée de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	40 000		40 000		
Total	40 000		40 000		
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation			40 000		
Financières					
Exceptionnelles					

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

La total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 2 636 628 euros et la classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un a	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	802 377	802 377		
- à plus de 1 an à l'origine	1 137 119	388 164	748 955	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	47 239	47 239		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	295 498	295 498		
Dettes fiscales et sociales	169 737	169 737		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	184 657	184 657		
Produits constatés d'avance				
Total	2 636 628	1 887 673	748 955	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	275 208			
(**) Dont envers les associés	118 709			

La montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'éleva à 117 578 euros.

Notes sur le bilan**Charges à payer**

	Montant
FOURN. FACT.NON PARVENUES	28 373
INTERETS COURUS A PAYER	10 596
ASSOC.CPTS COUR.INT.COUR.	1 130
DETTES PROV./CONGES PAYES	36 738
PERS.AUTR.CHARGES A PAYER	2 700
CHARG.SOC./CONGES A PAYER	15 901
AUTR.CHARG.SOCIAL.A PAYER	4 713
CHARGES A PAYER	8 859
RRR A ACCORD. AVR A ETABL	41 400
Total	148 410

Comptes de régularisation**Charges constatées d'avance**

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTAT. D AVANCE	38 765		
Total	38 765		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Total			

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	77 703
Engagements de crédit-bail mobilier	54 933
Engagements de crédit-bail immobilier	
Caution Créatis Paris IDF Ouest découvert LCL	35 000
Caution Créatis Paris IDF Sud découvert LCL	90 000
Caution Créatis Paris découvert LCL	50 000
Caution Créatis Audit découvert LC	62 400
Intérêts emprunt LCL et Banque Populaire	9 434
Autres engagements donnés	246 834
Total	379 470
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Autres informations**Engagements reçus**

	Montant en euros
Plafonds des découverts autorisés	
Avals et cautions	
Cautiun Mr Bahuon au LCL	65 000
Cautiun solidaire et indivisible de Mr Bahuon à Interfimo	300 000
Cautiun da Mr Bahuon à la SG	304 298
Autres engagements reçus	669 298
Total	669 298
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Crédit-Bail

Autres informations

	Terrains	Constructio	Matériel Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine				93 700	93 700
Cumul exercices antérieurs				20 052	20 052
Dotations de l'exercice				23 536	23 536
Amortissements				43 589	43 589
Cumul exercices antérieurs				20 052	20 052
Exercice				23 526	23 526
Redevances payées				43 578	43 578
A un an au plus				23 536	23 536
A plus d'un an et cinq ans au plus				31 396	31 396
A plus de cinq ans					
Redevances restant à payer				54 933	54 933
A un an au plus					
A plus d'un an et cinq ans au plus					
A plus de cinq ans					
Valeur résiduelle					
Montant pris en charge dans l'exercice				23 536	23 536

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 77 703 euros

Montant versé de 2016 à 2020 est de 57 077 euros .

CREATIS GROUPE
Société par actions simplifiée
au capital de 3 825 900 euros
Siège social : 71 avenue Victor Hugo, 75116 PARIS
420 375 610 RCS PARIS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 5 MARS 2021

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2020

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2020 s'élevant à 302 787,55 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	302 787,55 euros
------------------------	------------------

Auquel s'ajoute :

Le report à nouveau antérieur	916,54 euros
-------------------------------	--------------

Pour former un bénéfice distribuable de	303 704,09 euros
---	------------------

Pour un montant de 303 000,00 euros au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 767 000,00 euros et pour un montant de 704,09 euros au compte "report à nouveau" qui s'élève ainsi à 704,09 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 31 août 2017 : Néant

Exercice clos le 31 août 2018 :

70 000,00 euros, soit 0,41 euros par titre

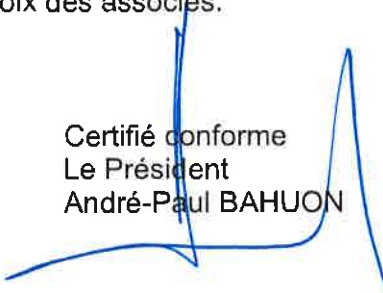
dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 70 000,00 euros

Exercice clos le 30 septembre 2019 : Néant

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 5 MARS 2021

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président
André-Paul BAHUON



63 avenue de la Commune de Paris
91220 Bretny/Orge
Tél : 01 60 84 56 75
Fax : 01 60 84 35 49
contact@ao2c.fr

« CREATIS GROUPE »

S.A.S. Société par actions simplifiée
Au capital de 3 825 900 Euros
Siège social : 71 avenue Victor Hugo
75116 PARIS

R.C.S PARIS 420 375 610

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 30 septembre 2020

« CREATIS GROUPE »

**S.A.S. Société par actions simplifiée
Au capital de 3 825 900 Euros
Siège social : 71 avenue Victor Hugo
75116 PARIS**

R.C.S PARIS 420 375 610

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 30 septembre 2020

Aux associés,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire en date du 29 juin 2016, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société CREATIS GROUPE relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société CREATIS GROUPE à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} octobre 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.



Vérification des documents adressés aux associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une

anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Brétigny sur Orge, le 18 février 2021

SARL A.O.L. CERF Société d'Expertise Comptable 63, av de la commune de Paris 91220 BRÉTIGNY SUR ORGE Tél : 01.60.84.56.75 SIRET : 411 751 910 00059
M. Olivier CERF

Bilan

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net au 30/09/20	Net au 30/09/19
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Concessions, brevets et droits assimilés	57 196	50 228	6 968	6 603
Autres immobilisations incorporelles	255 513	213 260	42 253	87 769
Immobilisations corporelles				
Autres immobilisations corporelles	463 659	373 356	90 303	115 909
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	7 224 210		7 224 210	7 224 210
Autres immobilisations financières	74 329	9 744	64 586	80 431
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	8 074 908	646 588	7 428 320	7 514 921
Stocks				
Créances				
Clients et comptes rattachés	142 404	4 340	138 064	355 994
Fournisseurs débiteurs	13 156		13 156	16 950
Personnel	1 068		1 068	2 900
Etat, Impôts sur les bénéfices				175 198
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	19 757		19 757	30 174
Autres créances	27 302		27 302	150 955
Divers				
Valeurs mobilières de placement	50		50	50
Disponibilités	30		30	8 249
Charges constatées d'avance	38 765		38 765	33 501
TOTAL ACTIF CIRCULANT	242 532	4 340	238 192	773 972
Charges à répartir sur plusieurs exercices	1 100		1 100	2 200
COMPTES DE REGULARISATION	1 100		1 100	2 200
TOTAL ACTIF	8 318 540	650 928	7 667 612	8 291 092

Pour A.O.2.C.
Olivier CERF
Commissaire aux comptes

Bilan

	Net au 30/09/20	Net au 30/09/19
PASSIF		
Capital social ou individuel	3 825 900	3 825 900
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	15 584	15 584
Réserve légale	382 590	382 590
Autres réserves	464 000	237 570
Report à nouveau	917	878
Résultat de l'exercice	302 788	226 468
Provisions réglementées	39 206	39 206
TOTAL CAPITAUX PROPRES	5 030 984	4 728 196
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour charges		40 000
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		40 000
Emprunts	1 137 119	1 412 327
Découverts et concours bancaires	802 377	946 720
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	1 939 496	2 359 046
Emprunts et dettes financières diverses	47 239	47 239
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	143 217	510 382
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	295 498	258 396
Personnel	39 449	59 351
Organismes sociaux	75 625	73 244
Etat, Impôts sur les bénéfices	6 892	
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	38 912	50 825
Autres dettes fiscales et sociales	8 859	37 727
Dettes fiscales et sociales	169 737	221 147
Autres dettes	41 440	83 992
Produits constatés d'avance		42 694
TOTAL DETTES	2 636 628	3 522 896
TOTAL PASSIF	7 667 612	8 291 092

Pour A.O.2.C.
Olivier CERF
Commissaire aux comptes

Compte de Résultat

	du 01/10/19 au 30/09/20 12 mois	du 01/09/18 au 30/09/19 13 mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS				
Production vendue	3 250 772	3 956 146	-705 374	-17,83
Autres produits	55 377	39 360	16 017	40,70
Total	3 306 149	3 995 505	-689 357	-17,25
CONSOMMATION M/SES & MAT				
Achats de m.p & aut.approv.	9 385	15 380	-5 994	-38,98
Autres achats & charges externes	2 000 806	2 423 346	-422 540	-17,44
Total	2 010 191	2 438 726	-428 534	-17,57
MARGE SUR M/SES & MAT	1 295 958	1 556 780	-260 822	-16,75
CHARGES				
Impôts, taxes et vers. assim.	68 638	135 541	-66 903	-49,36
Salaires et Traitements	616 345	816 303	-199 958	-24,50
Charges sociales	291 380	385 522	-94 142	-24,42
Amortissements et provisions	93 683	119 958	-26 274	-21,90
Autres charges	68	31 884	-31 816	-99,79
Total	1 070 114	1 489 208	-419 094	-28,14
RESULTAT D'EXPLOITATION	225 844	67 572	158 272	234,23
Produits financiers	122 641	204 911	-82 270	-40,15
Charges financières	36 271	37 386	-1 115	-2,98
Résultat financier	86 369	167 524	-81 155	-48,44
RESULTAT COURANT	312 213	235 096	77 117	32,80
Produits exceptionnels	18 183	3 090	15 093	488,46
Résultat exceptionnel	18 183	3 090	15 093	488,46
Impôts sur les bénéfices	27 609	11 718	15 891	135,61
RESULTAT DE L'EXERCICE	302 788	226 468	76 319	33,70

Pour A.O.2.C.
Olivier CERF
Commissaire aux comptes

Comptes annuels

2020

Période du 01/10/2019 au 30/09/2020

Annexe

 **Jégard
Créatis**
EXPERTISE COMPTABLE - AUDIT - CONSEIL

Pour A.O.2.C.
Olivier CERF
Commissaire aux comptes

Annexe

Les comptes annuels ci-joints, se caractérisent par les données suivantes :

	Montants en euros
Total bilan	7 667 611,78
Chiffre d'affaires	3 250 771,72
Résultat net comptable (Bénéfice)	302 787,55

Les notes et les tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis par le Président.

Pour A.O.2.C.
Olivier CERF
Commissaire aux comptes

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS CREATIS GROUPE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2020, dont le total est de 7 667 612 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 302 788 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2019 au 30/09/2020.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 30/09/2020 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2020 sont établis en conformité avec les dispositions du code de Commerce (articles L123-12 à L123-28), du règlement ANC N° 2016-07 du 26/12/2016 applicable aux exercices clos à compter du 31/12/2016 et des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Engagement de retraite

La convention collective de CREATIS GROUPE ne prévoit pas des indemnités de fin de carrières. Il n'a pas été signé d'accord particulier. Les engagements correspondant n'ont pas été constatés sous la forme de provision.

Les engagements relatifs aux indemnités de départ à la retraite sont évalués sur la base de l'ancienneté du salarié (cf : convention collective), d'un coefficient d'espérance de vie, d'un taux de progression de salaires, d'un taux d'actualisation et turn-over.

Les indemnités de départ à la retraite sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont effectivement supportées.

Sur l'exercice 2019-2020 aucun versement n'a été opéré auprès de la Compagnie AG2R - LA MONDIALE dans le cadre de la gestion externalisée de cette obligation.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

Méthodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les égrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Pour A.O.2.C.
Olivier CERF
Commissaire aux comptes

 Faits caractéristiques**Autres éléments significatifs**

Une Convention d'intégration fiscale existe entre les sociétés suivantes :

- SAS CREATIS GROUPE (Société Mère)
- SAS CREATIS EXPERTISE ET CONSEIL
- SARL CREATIS EXPERTISE ET CONSEIL ILE DE FRANCE OUEST
- SAS CREATIS EXPERTISE ET CONSEIL ILE DE FRANCE SUD
- SAS CREATIS AUDIT
- SARL CREATIS SERVICES

Pour A.O.2.C.
Olivier CERF
Commissaire aux comptes

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentatio	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	311 632	1 077		312 709
Immobilisations incorporelles	311 632	1 077		312 709
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	221 305	2 900		224 205
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	225 945	13 510		239 455
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	447 249	16 410		463 659
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	7 224 210			7 224 210
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	90 174		15 845	74 329
Immobilisations financières	7 314 384		15 845	7 298 539
ACTIF IMMOBILISE	8 073 265	17 487	15 845	8 074 908

Pour A.O.2.C.
Olivier CERF
Commissaire aux comptes

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	1 077	16 410		17 487
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	1 077	16 410		17 487
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions			15 845	15 845
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice			15 845	15 845

Pour A.O.2.C.
Olivier CERF
Commissaire aux comptes

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SAS CREATIS EC IDFS 91160 LONGJUMEAU	1 101 100	151 112	99,99	20 052
SAS CREATIS EC - IDF OUEST 92400 COURBEVOIE	1 510 200	43 989	99,51	42 212
SARL PROTECNIC - CREATIS 89300 JOIGNY			57,24	
SAS CREATIS EXPERTISE ET CONSEIL 75116 PARIS	844 000	82 883	99,92	18 188
SAS CREATIS AUDIT 75116 Paris	351 000	71 931	99,69	32 233
SARL CREATIS SERVICES 92400 COURBEVOIE	1 000	5 775	98,00	2 632
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				
SC DIFFERENCE 75116 Paris			11,11	

Amortissements des immobilisations

Pour A.O.2.C.
Olivier CERF
Commissaire aux comptes

Notes sur le bilan

	Au début de l'exercice	Augmentatio	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	217 261	46 227		263 488
Immobilisations incorporelles	217 261	46 227		263 488
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	132 062	21 562		153 623
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	199 279	20 454		219 733
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	331 340	42 016		373 356
ACTIF IMMOBILISE	548 601	88 243		636 844

Pour A.O.2.C.
Olivier CERF
Commissaire aux comptes

Notes sur le bilan**Actif circulant****Etat des créances**

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 316 781 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	74 329		74 329
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	142 404	137 196	5 208
Autres	61 282	61 282	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	38 765	38 765	
Total	316 781	237 244	79 537
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
CLIENTS-FACT. A ETABLIR	87 398
Charges sociales - produits à recev	638
ETAT PRODUIT A RECEVOIR	12 387
Total	100 423

Pour A.O.2.C.
Olivier CERF
Commissaire aux comptes

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 3 825 900,00 euros décomposé en 170 040 titres d'une valeur nominale de 22,50 euros.

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	39 206			39 206
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Total	39 206			39 206
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles				

Pour A.O.2.C.
Olivier CERF
Commissaire aux comptes

Notes sur le bilan

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisée de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	40 000		40 000		
Total	40 000		40 000		
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation			40 000		
Financières					
Exceptionnelles					

Pour A.O.2.C.
Olivier CERF
Commissaire aux comptes

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 2 636 628 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un a	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	802 377	802 377		
- à plus de 1 an à l'origine	1 137 119	388 164	748 955	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	47 239	47 239		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	295 498	295 498		
Dettes fiscales et sociales	169 737	169 737		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	184 657	184 657		
Produits constatés d'avance				
Total	2 636 628	1 887 673	748 955	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	275 208			
(**) Dont envers les associés	118 709			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 117 578 euros.

Pour A.O.2.C.
Olivier CERF
Commissaire aux comptes

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
FOURN. FACT. NON PARVENUES	26 373
INTERETS COURUS A PAYER	10 596
ASSOC. CPTS COUR. INT. COUR.	1 130
DETTES PROV./CONGES PAYES	36 738
PERS. AUTR. CHARGES A PAYER	2 700
CHARG. SOC./CONGES A PAYER	15 901
AUTR. CHARG. SOCIAL A PAYER	4 713
CHARGES A PAYER	8 859
RRR A ACCORD. AVR A ETABL	41 400
Total	148 410

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTAT. D AVANCE	38 765		
Total	38 765		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Total			

Pour A.O.Z.C.
Olivier CERF
Commissaire aux comptes

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	77 703
Engagements de crédit-bail mobilier	54 933
Engagements de crédit-bail immobilier	
Cautions Créatis Paris IDF Ouest découvert LCL	35 000
Cautions Créatis Paris IDF Sud découvert LCL	90 000
Cautions Créatis Paris découvert LCL	50 000
Cautions Créatis Audit découvert LC	62 400
Intérêts emprunt LCL et Banque Populaire	9 434
Autres engagements donnés	246 834
Total	379 470
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Pour A.O.2.C.
Olivier CERF
Commissaire aux comptes

Autres informations

Engagements reçus

	Montant en euros
Plafonds des découverts autorisés	
Avals et cautions	
Caution Mr Bahuon au LCL	65 000
Caution solidaire et indivisible de Mr Bahuon à Interfimo	300 000
Caution de Mr Bahuon à la SG	304 298
Autres engagements reçus	669 298
Total	669 298
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Crédit-Bail

Pour A.O.2.C.
Olivier CERF
Commissaire aux comptes

Autres informations

	Terrains	Constructio	Matériel Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine				93 700	93 700
Cumul exercices antérieurs				20 052	20 052
Dotations de l'exercice				23 536	23 536
Amortissements				43 589	43 589
Cumul exercices antérieurs				20 052	20 052
Exercice				23 526	23 526
Redevances payées				43 578	43 578
A un an au plus				23 536	23 536
A plus d'un an et cinq ans au plus				31 396	31 396
A plus de cinq ans					
Redevances restant à payer				54 933	54 933
A un an au plus					
A plus d'un an et cinq ans au plus					
A plus de cinq ans					
Valeur résiduelle					
Montant pris en charge dans l'exercice				23 536	23 536

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 77 703 euros

Montant versé de 2016 à 2020 est de 57 077 euros .

Pour A.O.2.C.
Olivier CERF
Commissaire aux comptes

